Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Dijon - BUT - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%
Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)	Jury par défaut	Autres candidats	52	1146	791	344	55
		Bacheliers technologiques toutes séries	52	386	241	241	47

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	189	131	80	12	21,8 %
			Masculin	957	660	264	43	78,2 %
			Total	**1146**	**791**	**344**	**55**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	36	17	17	5	10,6 %
			Masculin	350	224	224	42	89,4 %
			Total	**386**	**241**	**241**	**47**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	40	2	0	0	0 %
				Sans mention	367	204	22	6	11,8 %
				AB	357	305	113	18	35,3 %
				B	196	185	142	24	47,1 %
				TB	57	53	51	3	5,9 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**1018**	**750**	**329**	**51**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	16	4	1	0	0 %
				AB	20	7	3	1	50 %
				B	13	7	2	1	50 %
				TB	6	5	4	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	**61**	**25**	**12**	**2**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	28	8	1	1	100 %
				AB	5	0	0	0	0 %
				B	17	4	1	0	0 %
				TB	10	1	0	0	0 %
				TBF	1	0	0	0	0 %
				Total	**61**	**13**	**2**	**1**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	6	3	1	1	100 %
				Total	**6**	**3**	**1**	**1**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	17	3	3	0	0 %
				Sans mention	192	86	86	18	38,3 %
				AB	116	93	93	18	38,3 %
				B	53	52	52	11	23,4 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	6	5	5	0	0 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	**386**	**241**	**241**	**47**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	812	605	278	39	70,9 %
			En réorientation	198	131	54	14	25,5 %
			Non scolarisés	76	33	6	1	1,8 %
			Scolarité étrangère	43	10	4	0	0 %
			Autres	17	12	2	1	1,8 %
			Total	**1146**	**791**	**344**	**55**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	325	223	223	42	89,4 %
			En réorientation	38	14	14	2	4,3 %
			Non scolarisés	19	4	4	3	6,4 %
			Scolarité étrangère	4	0	0	0	0 %
			Total	**386**	**241**	**241**	**47**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	369	312	155	29
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	252	206	105	9
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	62	47	20	3
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	51	29	10	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres doublettes	217	139	36	8
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	284	207	207	39
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	33	11	11	2
			Autres doublettes	50	19	19	4
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	38,8 %	42,6 %	47,5 %	56,9 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	26,5 %	28,1 %	32,2 %	17,6 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	6,5 %	6,4 %	6,1 %	5,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	5,4 %	4 %	3,1 %	3,9 %
		Autres doublettes	22,8 %	19 %	11 %	15,7 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T de Dijon - BUT - Informatique (3236)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	77,4 %	87,3 %	87,3 %	86,7 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	9 %	4,6 %	4,6 %	4,4 %
		Autres doublettes	13,6 %	8 %	8 %	8,9 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats du candidat	Notes en mathématiques, notes d'histoire-géographie en terminale ou au baccalauréat (selon la situation du candidat), niveau en anglais, résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat, moyenne générale, résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences du candidat	Méthode de travail, capacité à l'oral, qualité de l'orthographe, acquisition de la démarche scientifique, qualité de l'expression écrite et orale en langue étrangère	Très important
Savoir-être	Savoir-être du candidat	Autonomie, capacité à s'investir, implication, capacité à fournir des efforts, concentration en classe, capacité d'organisation, esprit d'équipe, ouverture au monde, curiosité intellectuelle	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation du candidat	Motivation, capacité à réussir dans la formation, connaissance des débouchés de la formation, connaissance des exigences de la formation, cohérence du projet, adéquation du projet aux débouchés de la formation, intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé.	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d’intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements du candidat	Engagement citoyen, engagement étudiant (CVL, MDL…), engagement associatif, intérêt pour les arts, intérêt pour la démarche scientifique, intérêt pour l’agriculture et la nature, curiosité pour les questions sociétales, pratique sportive en club	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d''information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Filière sélective, le calcul quantitatif des notes extraites des résultats de 1e et de terminale établit la note "académique". À la demande du rectorat, nous classons 70% des candidats déposant leur candidature. Les 30% restants ne sont pas classés.

L'utilisation de copier-coller de lettres de motivation "modèles" et passe-partout trouvées sur Internet, ou l'utilisation de l'IA pour les rédiger, est à proscrire et risque de conduire à une mauvaise appréciation de votre dossier par l'équipe d'examen des voeux.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation à une cordée de la réussite a été prise en compte lors de l'évaluation qualitative des dossiers.

Les modalités d'examen des voeux

L'ensemble des dossiers est examiné par l'ensemble des titulaires du département regroupés en équipe et sont tous examinés selon les mêmes critères définis dans la partie précédente "critères utilisés en 2025". L'intégralité du dossier est examiné (résultats chiffrés, commentaires bulletins, projet académique et/ou professionnel, connaissance de la formation, lettre de motivation, etc.)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est vivement recommandé aux candidats de se renseigner sur le contenu de la formation ainsi que sur les parcours proposés, directement sur le site de l'IUT de Dijon.
Lors de la rédaction de votre lettre de motivation, veillez à la personnaliser et à la détailler. Vous pouvez notamment mettre en avant :

- vos expériences et compétences en lien direct avec notre domaine d'étude ;
- vos projets personnels ou scolaires, ainsi que vos réalisations pertinentes ;
- votre intérêt pour la discipline, illustré par vos activités extrascolaires, vos lectures ou votre participation à des événements spécialisés ;
- votre présence à des salons d'orientation ou à notre journée portes ouvertes.

Si vous avez un parcours atypique (réorientation, changement de filière…), il est particulièrement important d'expliquer votre situation et de justifier clairement votre choix de formation.

Signature :
Nicolas NOIROT,
Directeur de l'établissement I.U.T de Dijon